

**Commission** : Haut-Commissariat aux Ressources

**Question** : Des Hauts-fonds à la lune, y a-t-il des limites à l'exploitation des ressources ?

**Auteur** : République de Corée

Le changement climatique va aujourd'hui de pair avec l'exploitation des ressources. Le jour de dépassement étant le 15 juin cette année, la délégation coréenne réaffirme sa politique de durabilité. L'État coréen a mis en place l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 et encourage les autres nations à le faire également. Cette volonté est corroborée par la collaboration avec d'autres pays pour faire face à ce défi environnemental. La Corée a investi 20 millions \$ dans l'énergie solaire, et presque le quadruple pour le Green New Deal.

L'exploitation de l'eau et des ressources marines est un sujet qui est au cœur de la politique étrangère de l'État coréen. Étant un pays maritime, la surpêche est un enjeu majeur pour elle. La Corée soutient les ODD 6 et 14, et met en place des projets tels que les zones marines protégées (zone marine de Jindo) et a instauré le système de Gestion de Ressources Halieutiques (Fisheries Resource Management System) pour surveiller et réguler les pêches. La délégation coréenne promeut une coopération internationale pour la lutte contre la pêche illégale et la gestion du stock de poissons afin de privilégier une pêche durable. La ZEE est un élément crucial pour la République de Corée, consciente des défis environnementaux qu'elle représente. Malgré certains différends concernant la séparation de ces territoires, la Corée a de nombreux accords sur la gestion maritime avec ses pays adjacents, mettant en avant les efforts fournis pour garantir une gestion durable des territoires marins et de leurs ressources.

La Corée reconnaît l'importance de la transition énergétique dans notre monde et est dans ce sens signataire des accords de Paris. Elle admet la nécessité pour chaque État de réduire sa dépendance aux énergies fossiles afin d'atténuer les impacts du changement climatique. La délégation coréenne est consciente des effets négatifs causés par l'utilisation de combustibles fossiles, elle a donc mis en place de multiples projets et pris place dans plusieurs associations, dans l'optique d'une transition énergétique mondiale. Bien que dépendante de ces ressources importées, la Corée a atteint l'objectif de 20% d'énergie verte et a annoncé une fermeture progressive de ses mines de charbon. Par ailleurs, la délégation coréenne souligne son appartenance à de nombreuses agences inter-gouvernementales, telles que l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA), ainsi que la mise en place de plusieurs traités tels que le Plan National sur l'Hydrogène et la Stratégie d'Énergie verte.

La délégation coréenne promeut la coopération internationale d'une transition complète vers une agriculture sans pesticides. Le gouvernement coréen vise l'augmentation des parts de l'agriculture biologique dans la production totale. La république de Corée y investit environ 70 millions \$, pour environ 5.5% de l'ensemble des terres cultivées, ce qui en fait le 10e pays avec la plus grande part d'agriculture biologique sur la surface agricole. La délégation souligne la mise en place de nombreuses subventions pour les producteurs, ainsi que la création du Korea Rural Economic Institute (KREI) et le National Institute of Agriculture Science (NIAS), qui se concentrent sur la recherche en agriculture biologique et explorent de nouvelles techniques et variétés de culture. La république de Corée n'est pas partisane des organisme génétiquement modifiés (OGM) du fait de leurs effets néfastes sur la santé. De plus, l'agriculture coréenne est intimement liée avec des cultures traditionnelles. L'introduction des OGM peut donc être perçue comme une menace pour l'agriculture traditionnelle.

La République de Corée soutient que les ressources spatiales peuvent certes compléter les ressources terrestres, mais n'estime pas qu'elles pourraient cependant remplacer ces dernières. La Corée estime que ces ressources (comme les métaux rares, l'eau, ou encore l'Hélium 3) pourraient offrir une alternative aux ressources actuelles. Depuis 2027, le budget annuel alloué par le gouvernement pour les recherches spatiales est de 3,2 Milliards \$, ce qui illustre l'engagement

financier du pays. La délégation coréenne aimerait cependant souligner le coût de ces exploitations et est consciente que celles-ci ne pourraient rivaliser sur le plan économique avec les ressources terrestres. L'exploitation des ressources spatiales, devenant un sujet de plus en plus décisif, la Corée aimerait rappeler l'importance des normes internationales. Elle a, pour sa part, signé de nombreux accords, tels que Le Traité sur l'Espace Extra-atmosphérique (1967) ou les Accords sur la Lune (1979). Enfin, la délégation coréenne estime que, malgré les avantages à l'exploitation spatiale (tel que le développement durable), il existe un consensus selon quoi les ressources terrestres restent indispensables.

La délégation coréenne reconnaît donc l'impérativité d'une durabilité et d'une régulation sur l'exploitation des ressources spatiales, maritimes et terrestres.